

2021 : INSCRIPTION SORTIES ECOLE DE SKI DU SAMEDI (section jeunes 2002/2014)

NOM:..... Prénom:.....

Date de naissance :...../...../.....

ADRESSE:.....

VILLE :..... Code postal :

N° telou

Emails pour tous contacts (ECRIRE LISIBLEMENT pour recevoir toutes les infos du club) :

Vous souhaitez que le car vous prenne en route précisez l'arrêt :

Marcoux (croisement Draix) ou le Brusquet (garage Renault) ou La Javie.

INSCRIT EN 2019/2020 : OUI dans quel niveau ?

NON déterminez le niveau :

Débutant Niveau initié : vous avez le flocon Niveau 1 : vous avez 1ere étoile

Niveau 2 : vous avez 2ème étoile Niveau 3 : vous avez 3ème étoile

Niveau 4 : vous avez étoile d'or ou Fléchette ou Flèche

Attention : les enfants débutants absents aux 2 premières sorties ne seront plus acceptés aux autres sorties

CHOIX ADHESION (rayer la mention inutile) :

*Adhésion 66€ (PRIMO) : Assurance responsabilité Civile + Frais de secours+ Frais de transport.
NE COUVRE PAS LES FRAIS MEDICAUX.

*Adhésion 74€ (MEDIUM) : Assurance responsabilité Civile + Frais de secours+ Frais de transport +
COUVRE LES FRAIS MEDICAUX

DANS LES 2 CAS LES PARENTS DOIVENT REMBOURSER AU CLUB DES FRAIS ENGAGES. ILS POURRONT SE LES FAIRE REMBOURSER AUPRES DE LEUR ASSURANCE (FFS ou Perso)

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) autorise mon enfant à s'inscrire à l'école de ski pour la sortie du SAMEDI. J'autorise le club à pratiquer des prises de vue et à les utiliser dans le cadre des publications internes du club ou sur le site internet du club.

En tant que parent, je déclare avoir pris connaissance :

-En cas d'accident causé ou subi par l'élève en dehors des lieux de fonctionnement du SKI MONTAGNE DIGNOIS, la responsabilité de celui-ci ne peut être engagée.

-D'avoir pris connaissances des différentes garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées, ainsi que des différences de couverture entre les 2 adhésions proposées. Elles sont consultables sur le site de la FFS

-Je m'engage à rembourser au SMD les frais médicaux, pharmacie et autres que le club aura avancé pour mon enfant.

-J'ai bien noté qu'en cas de COVID 19 et de suspensions des sorties, les frais d'inscription (adhésion au club + licence) ne seront pas remboursés.

-L'inscription aux sorties implique l'acceptation du règlement intérieur qui est consultable sur le site :
<http://skimontagnedignois.fr/blanche/reglement-SMD.pdf>

L'inscription doit être accompagnée d'un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du ski ou du questionnaire de santé (pour ceux qui ont fourni un certificat en 2019 ou 2020). Papiers à présenter au plus tard lors de la première sortie ou scanner au mail du club: skimontagnedignois@gmail.com

Fait à..... le

Signature du représentant légal